Document généré le 23 avr. 2024 03:40

Cahiers québécois de démographie

Localisation résidentielle et mobilité intra-urbaine; esquisse d'un cadre théorique

René Le Corre

Volume 12, numéro 1, avril 1983

La mortalité

URI : https://id.erudit.org/iderudit/600495ar
DOI : https://doi.org/10.7202/600495ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)
1705-1495 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cette note

Le Corre, R. (1983). Localisation résidentielle et mobilité intra-urbaine; esquisse d'un cadre théorique. *Cahiers québécois de démographie*, *12*(1), 141–154. https://doi.org/10.7202/600495ar

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Cahiers québécois de démographie
Vol. 12, no 1, avril 1983

LOCALISATION RESIDENTIELLE ET MOBILITE INTRA-URBAINE; ESQUISSE D'UN CADRE THEORIQUE

René LE CORRE*

Dans certaines études urbaines, la mobilité résidentielle est abordée comme relevant de choix individuels; ces études empiriques de comportement s'intéressent alors aux caractéristiques des migrants ainsi qu'aux facteurs de mobilité mentionnés par ces migrants (Rossi, 1980; Speare Jr., 1970; Long, 1972). Ce type d'étude, intéressant en soi, ne nous permet malheureusement pas de comprendre l'ensemble du mécanisme de la mobilité résidentielle en milieu urbain. Ces études de cas ne considèrent pas les contraintes macro-sociales régissant la mobilité, et ne peuvent ainsi aspirer à une généralisation théorique. En effet, c'est lorsque l'éclairage est mis sur ces contraintes que les résultats observés prennent tout leur sens. Par exemple, faisant l'hypothèse que l'offre en logements ne fait que refléter les besoins des consommateurs et y répondre, ces études en négligent l'influence sur la composition sociale des migrants urbains. A l'opposé, l'offre en logements précédant la demande, certains auteurs vont jusqu'à penser que l'offre constitue le plus important facteur d'organisation du cadre résidentiel (Topalov, 1974; Smith, 1979).

Notre objectif est donc de construire un cadre théorique de la mobilité résidentielle plus complet, en intégrant d'une part les diverses contraintes et facteurs macro-sociaux conditionnant les décisions individuelles, et d'autre part les facteurs de mobilité mentionnés dans les études de comportement. Ce cadre, présenté comme hypothèse, sera testé ultérieurement à l'aide des données des recensements fédéraux et de données sur l'habitation et l'environnement.

Dans une première partie, par une approche synchronique, nous recenserons donc ces contraintes macro-sociales de localisation et de relocalisation (mobilité résidentielle); nous aboutirons alors à la formation de sous-marchés du logement modulant la composition en catégories sociales et l'intensité de la mobilité résidentielle.

---

* Candidat au Ph.D., Département de démographie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succursale A, Montréal, QC, H3C 3J7.

Ce texte est tiré du cadre théorique d'une thèse de doctorat en démographie à être présentée à l'Université de Montréal.

LES CONTRAINTES MACRO-SOCIALES DE LA LOCALISATION

Les modèles économétriques liant la localisation résidentielle au revenu du ménage, reposent en général sur l'hypothèse que le consommateur cherche à équilibrer les coûts et les inconvénients qu'entraîne le transport, lorsque la distance au centre urbain augmente, par le bénéfice d'un terrain moins dispendieux et la satisfaction d'avoir plus d'espace pour vivre (Alonso, 1960; Kain, 1962; Muth, 1969).

Privilégiant l'analyse de solutions individuelles d'équilibre, ces modèles négligent les contraintes d'ordre macro-sociologique qui limitent l'éventail des possibilités de localisation des ménages et impriment ainsi dans l'espace une "différenciation spatiale" (1). L'analyse synchronique qui suit vise à repérer ces contraintes et nous permet de passer des individus aux groupes sociaux. L'hypothèse proposée est que des contraintes existent dans chacun des deux termes du marché du logement, l'offre et la demande. La demande sera à son tour fractionnée en deux éléments: les "besoins sociaux" de localisation et les possibilités financières.

Les contraintes macro-sociales influençant la demande

Les "besoins sociaux"

Si les besoins sont ressentis comme des phénomènes individuels, il n'en demeure pas moins que de nombreux facteurs s'articulent pour influencer les pratiques individuelles de consommation. Nous ne nions pas toute forme de liberté individuelle qui pourrait s'exprimer notamment sous la forme de mobilité sociale. Cependant, nous désirons ici mettre l'accent sur les déterminations sociales des actions individuelles relatives au choix d'un logement. La détermination sociale de "consommation résidentielle" qui vient tout d'abord à l'esprit a trait au groupe social d'appartenance (2). Afin de

---

(1) La "différenciation spatiale" est ici vue comme étant la tendance à l'organisation de l'espace en zones à forte homogénéité sociale interne et à forte disparité sociale entre elles. Le concept de "ségrégation urbaine" sera plutôt employé par référence aux groupes sociaux qui habitent ces quartiers.

(2) Sur la détermination sociale des besoins, on pourra consulter un ouvrage d'E. Preteceille (1975). Dans la tradition marxiste, la consommation est reliée à la sphère de production, les classes sociales sont différenciées selon la position qu'elles occupent dans le mode de production et le logement est perçu comme un besoin à combler afin d'assurer la reproduction de la force de travail.

déceler cette forme de ségrégation avant même qu'elle ne soit inscrite dans l'espace à travers l'offre en logements, M. Pinçon (1981), dans son étude sur le sillon de Bretagne, a observé les modes de vie dans un grand ensemble où se voisinent des individus de classes sociales différentes. Il n'y a que très peu de rencontres, d'échanges entre membres de classes sociales différentes. Les pratiques et les préoccupations divergent; le souci du concret chez l'ouvrier et l'intérêt que démontre le cadre pour la culture et les activités intellectuelles en sont des exemples. Alors que le centre socio-culturel est utilisé par les ouvriers pour un encan de vêtements, la classe moyenne y suit des cours d'artisanat ou assiste à une pièce de théâtre.

> "Pour ses célébrations, la classe (ouvrière) a des espaces. Non pas les espaces clos de l'office culturel (musées ou théâtres) qu'affectionne le lettré: elle se sent trop exclue de cette culture-là, sinon pour le travail des coulisses (...). Mais plutôt ces espaces sans façons et de grand vent, ouverts au mouvement, voire à la houle du nombre: l'espace des fêtes foraines, dont l'oeil profite sans payer (...)" (Verret, 1979, p. 153).

Ces différences culturelles et ce besoin de "voisinage" des individus d'un même groupe social d'appartenance, renforcé par les liens familiaux et les idéologies consommatoires (publicité), vont se trouver actualisés dès l'étape de l'accessibilité à l'information concernant le marché du logement; les familles de couches sociales favorisées, avec un niveau d'éducation élevé, possèdent une connaissance plus étendue du marché que les couches défavorisées et donc une liberté de choix plus grande.

La deuxième contrainte macro-sociale à laquelle on songe est probablement celle qui a trait à l'origine ethnique. L'importance de ce facteur de différenciation spatiale varie d'une ville à l'autre avec le degré d'hétérogénéité ethnique. Dans le cas de Montréal, ne serait-ce qu'en raison de la présence de deux grandes communautés ethniques, ce facteur a une grande importance comme le prouveront plus loin les résultats de l'analyse factorielle. Cependant, nous n'envisageons à cette étape-ci que les contraintes influençant la demande en logements et non la transcription dans l'espace de ces besoins. A ce sujet, une étude récente portant sur la communauté italienne de Montréal montre le rôle important joué par la famille:

> "La famille est donc l'institution centrale de la communauté italienne relativement à la venue et à l'installation des nouveaux immigrants; elle est aussi l'instrument privilégié de conservation et de transmission des valeurs, des coutumes et de la langue." (Painchaud et Poulin, 1983, p. 12).

Il semble donc que la ségrégation spatiale ethnique est parfois imputable non seulement aux contraintes tenant au revenu et à l'offre de logements mais également à une volonté de rassemblement des membres d'une même ethnie.

Il est de notoriété courante que l'on retrouve en banlieue des grandes villes des quartiers de maisons unifamiliales abritant surtout de jeunes familles; certains de ces quartiers sont réservés aux classes moyennes, d'autres à la classe ouvrière. Selon notre hypothèse, cette différenciation spatiale démographique et familiale ne résulte pas d'un manque de logements, ni ne se résume à la volonté de devenir propriétaire; elle repose sur une troisième contrainte macro-sociale tenant au cycle de vie familial et se traduisant par exemple, par un "besoin social" des jeunes familles de vivre à l'écart de la vie urbaine mouvementée dans un environnement plus propice à l'éducation de jeunes enfants.

Pour résumer, supposer l'existence de ces trois contraintes macro-sociales influençant les "besoins" en logements (caractéristiques socio-culturelles, origine ethnique, cycle de vie familial) revient à affirmer qu'en l'absence de différences de revenu et en supposant que tous les logements soient de même type et de même coût, on observerait tout de même dans cette ville une différenciation spatiale fondée spécifiquement sur les caractéristiques socio-culturelles, le groupe ethnique, le cycle de vie familial.

A ces trois contraintes macro-sociales, s'ajoute une contrainte plutôt d'ordre psycho-sociologique. Il s'agit de la limitation des possibilités de choix de localisation résidentielle par la perception subjective de la ville qu'en a chaque résident. Cette perception serait fonction des lieux d'activités quotidiennes et hebdomadaires de chacun. Il en découlerait alors une conceptualisation de la ville privilégiant un secteur étroit et allongé passant par le centre ville, la résidence et s'étendant vers la périphérie urbaine. (Adams, 1969; Fauque, 1975).

Le revenu

Le revenu, deuxième composante de la demande, vient limiter financièrement les possibilités de localisation résidentielle et d'accessibilité à tel ou tel type de logement. En tant qu'élément constitutif du groupe social au même titre que les caractéristiques socio-culturelles (éducation, profession), le revenu accentue alors la différenciation spatiale imputable à ces caractéristiques.

Les contraintes tenant à l'offre de logements et à l'organisation de l'espace

Avant de traiter de l'offre, deuxième terme du marché du logement, analysée ici en tant que contrainte de localisation et de choix de type de logement, rappelons les autres contraintes déjà identifiées:

Contraintes macro-sociales influençant la demande (localisation résidentielle)	A) Les "besoins sociaux"	a) les caractéristiques socio-culturelles b) l'origine ethnique c) le cycle de vie familial
	B) Le revenu	

Avec l'offre de logements, nous abordons la ségrégation telle qu'effectivement (matériellement) inscrite dans l'espace; son étude objective doit remonter au processus de la production de logements, par l'analyse du rôle, des motifs et des interactions entre les intervenants: promoteurs immobiliers, propriétaires, organismes financiers et gouvernementaux. Cette production se présente, en général, sous la forme de quartiers homogènes (3): logements de même type, de même coût ou loyer. Ce coût du logement opère donc une sélection entre individus de revenus différents. A cette sélection s'ajoute celle opérée par la valeur symbolique rattachée au quartier. Le logement devient alors un symbole situant l'occupant à la fois dans l'espace et dans l'échelle sociale. Ce symbole est alimenté par la publicité faite par les promoteurs immobiliers, mais aussi par la localisation de ce quartier par rapport aux autres, favorisés et défavorisés:

> "L'idéologie pavillonnaire exalte la sagesse, la sécurité, le chez-soi, la clôture et le retrait; l'idéologie de la ville exalte la fierté consommatoire de l'élite, devenue maîtresse du centre de l'espace; la philosophie du logement social met l'accent sur le côté pratique, à la fois invitant à regarder en arrière, vers les mal-logés, et en avant vers l'utopie campagnarde, vécue de façon mythique et entretenue comme appât de mobilité sociale." (Castells, 1973, p. 126) (4).

---

(3) Il a été montré, à partir des données du recensement de 1971, que les secteurs de recensement de Montréal présentent une grande homogénéité interne quant à la catégorie sociale et qu'il est possible de regrouper des secteurs de recensement et de tracer des aires sociales homogènes (Foggin et Polèse, 1976).

(4) Sur ce même sujet on pourra également consulter: Molotch (1967).

Tout se passe donc comme si l'offre venait concrétiser le potentiel de différenciation spatiale contenu dans chacune des contraintes macro-sociales relevant de l'organisation sociale; à chaque classe sociale, à chaque ethnie, à chaque "génération" son quartier! Selon les marxistes, une telle correspondance offre-demande n'est pas fortuite; elle participe à la cohésion de l'ensemble de la formation sociale et à la perpétuation de l'ordre économique et social existant. Autrement dit, le phénomène urbain formerait un sous-système que l'on ne peut étudier, en tout ou en partie, sans tenir compte du système qui l'englobe, le système capitaliste.

> "Elle (la ville) se situe dans un entre-deux à mi-chemin entre ce que l'on appelle l'ordre proche (relations des individus dans des groupes plus ou moins vastes, plus ou moins organisés et structurés, relations de ces groupes entre eux) et l'ordre lointain, celui de la société, réglé par de grandes et puissantes institutions (Eglise, Etat), par un code juridique formalisé ou non, par une "culture" et des ensembles signifiants." (Lefebvre, 1968, p. 54).

L'attrait d'un quartier, d'une banlieue est aussi fonction de la présence ou de l'absence d'équipements collectifs (équipements scolaires, sanitaires, culturels, sportifs), d'espaces commerciaux, d'espaces verts. Par exemple, il est probable que parmi les critères de choix de localisation d'une jeune famille figure le critère "présence d'équipements scolaires de niveaux primaire et secondaire". (5)

Le lieu de travail, autre élément relevant de l'organisation générale de l'espace, pourrait avoir un effet sur la localisation résidentielle. Certaines études (Cliche, 1980; Lavigne, 1976) indiquent cependant qu'avec le développement des moyens de transport et de l'infrastructure routière, ce facteur n'est plus significatif. Ainsi, d'après l'étude de M. Lavigne, la mobilité résidentielle en milieux pauvres ou fortunés n'éloigne pas du lieu de travail ni n'en rapproche de façon significative. Il reste à voir si ces conclusions peuvent être maintenues dans la conjoncture récente (augmentation des coûts de transport).

Les conclusions de l'analyse factorielle

Dans le prolongement de l'analyse des aires sociales (Shevky et Bell, 1973), l'analyse factorielle est utilisée afin d'opérer un regroupement des caractéristiques urbaines propres aux zones sociales différenciées spatialement. Cette méthode synchronique reposant sur les données de recensement identifie les dimensions principales selon

---

(5) Dans une étude récente, D.P. Varady (1983) montre cependant qu'aux Etats-Unis la qualité des services publics (écoles, police) n'a que peu d'influence sur la mobilité résidentielle.

lesquelles se structure l'espace, et permet de faire le bilan, à un moment donné, de la différenciation spatiale telle qu'observée dans une ville. Ainsi, l'analyse factorielle permet d'identifier à Montréal, en 1971, trois dimensions de différenciation spatiale retrouvées d'ailleurs dans la plupart des grandes villes industrielles capitalistes (Guay, 1978; Polèse et Carlos, 1978; Greer-Wootten, 1972). Ce sont:

1) le statut socio-économique. C'est la dimension la plus importante; elle rend compte de 22,7% de la variance totale (6);

2) le statut ethnique et linguistique qui rend compte de 20,5% de la variance totale (6);

3) le statut familial ou cycle de vie familial qui rend compte de 14,9% de la variance totale (6).

Tributaire des données disponibles dans les recensements, l'analyse factorielle ne peut déceler tous les facteurs et contraintes macro-sociales affectant la mobilité résidentielle (on ne retrouve que trois des dimensions de notre nomenclature). Elle ne peut, non plus, nous renseigner sur le type de relation unissant l'offre et la demande de logements; la première dirige-t-elle la seconde, ou existe-t-il une dialectique entre les deux termes de ce marché? Seule une analyse diachronique faisant intervenir les processus régissant l'offre et la demande permettra d'apporter un début de réponse.

LE CADRE DE LA MOBILITE RESIDENTIELLE INTRA-URBAINE

La ville n'est pas figée; des quartiers sont détruits, d'autres rénovés, des banlieues s'ajoutent. Si les trois mêmes dimensions de différenciation spatiale repérées par l'analyse factorielle se retrouvent d'un recensement à l'autre, cela ne signifie pas pour autant que les mêmes catégories et sous-catégories sociales continuent d'habiter les mêmes quartiers. Ainsi, l'analyse de B. Greer-Wootten de l'évolution de l'origine ethnique et du statut socio-économique dans les secteurs montréalais de recensement de 1951 à 1961 révèle que seulement 23% des secteurs peuvent être qualifiés de "stables" (Greer-Wootten, 1972, pp. 278-282).

De plus, l'analyse factorielle montre l'importance du cycle de vie familial comme facteur de structuration de l'espace urbain. D'un côté, se retrouvent les ménages familiaux, les propriétaires et les maisons unifamiliales; de l'autre, se voisinent les ménages non familiaux, les jeunes, les vieux et les appartements. Habituellement sources de croissance de la population, le

---

(6) Chiffres mentionnés dans l'article de L. Guay (1978, pp. 339-340).

renouvellement des jeunes familles et leurs besoins spécifiques en logement et environnement (dans le passé récent, maisons unifamiliales en banlieue) constituent donc des facteurs importants d'expansion urbaine, de mises en chantier, de mobilité résidentielle.

Les études de comportement faites à partir de données d'enquêtes ont tenté d'identifier les caractéristiques des migrants et les facteurs de mobilité. Cependant, ces modèles (parmi les plus connus, Rossi, 1980; Speare Jr., 1974; Lee, 1966) traitent la mobilité résidentielle comme un phénomène individuel sans la situer dans le système global qui, en fait, détermine son intensité; ces modèles évacuent alors toute la dimension "offre de logements" ainsi que les contraintes macro-sociales influençant le choix d'une nouvelle localisation résidentielle (le groupe social d'appartenance et le groupe ethnique). De ces études, il ressort que le facteur principal de mobilité tient aux modifications des besoins en logement, consécutives à un avancement dans le cycle de vie familial. A. Speare Jr. privilégie cependant le désir de devenir propriétaire et, dans la foulée des travaux de J. Wolpert (1965), attribue à l'insatisfaction liée à la résidence actuelle le rôle de variable intermédiaire dans l'étude de la mobilité.

Replacée dans le système global qui la détermine, approche plus satisfaisante, la mobilité résidentielle devient alors la résultante de deux composantes:

1) <u>La demande en logements conditionnée par</u>:

   a) les contraintes macro-sociales de relocalisation résidentielle, c'est-à-dire par le regroupement dans les mêmes quartiers d'individus et familles de mêmes catégories sociales définies par les caractéristiques socio-culturelles, le groupe ethnique et linguistique et le cycle de vie familial;

   b) le revenu.

2) <u>L'offre en logements et l'organisation de l'espace</u>.

A ce stade, nous devons aborder la question fondamentale portant sur le type de relation unissant l'offre et la demande en logements. Les réponses proposées par les diverses écoles de pensée couvrent ici tout l'éventail des possibles (7). Aux extrêmes se retrouvent d'une part les approches économétriques considérant l'espace résidentiel comme l'expression des préférences des consommateurs et, d'autre part, les approches marxistes, l'analysant en tant que traduction spatiale du mode de production. Ainsi, par exemple, selon D. Harvey (1973) le développement des banlieues aux Etats-Unis, favorisé

---

(7) On trouvera un bon résumé de ces diverses écoles de pensée dans G. Divay (1981).

par les politiques de l'Etat, est une création capitaliste délibérée afin de combattre une tendance croissante à la sous-consommation. Une variante de cette école insiste sur le rôle des promoteurs immobiliers qui, originaires de classes sociales favorisées, imposent un même mode d'habitat à l'ensemble des classes sociales. Cette approche postule donc la détermination de la demande par l'offre de logements.

Sans conclure, il nous semble raisonnable de postuler au moins une autonomie partielle de l'offre par rapport à la demande, ne serait-ce qu'en raison de l'intervention d'agents externes; citons en exemple les gouvernements intervenant dans le marché du logement au niveau du zonage, des schémas d'aménagement, et par des politiques favorisant la construction résidentielle (ex: opération 20 000 logements à Montréal) et l'accessibilité à la propriété.

Construction du cadre

Le cadre proposé ici repose sur une hypothèse fondamentale que nous avons tenté de justifier dans la première partie, à savoir l'existence de sous-marchés du logement définis par des catégories (groupes sociaux et ethniques) et sous-catégories sociales (palier atteint dans le cycle de vie familial). La relocalisation résidentielle engendrée, par exemple, par des besoins différents liés à un avancement dans le cycle de vie familial, s'effectuerait alors dans un environnement présentant les mêmes caractéristiques sociales et ethniques. Il a d'ailleurs déjà été fait mention dans ce texte de l'existence distincte d'au moins deux types de banlieues de maisons unifamiliales, certaines abritant des jeunes familles de classe moyenne, d'autres de classe ouvrière.

L'intensité de la mobilité résidentielle dans un sous-marché est fonction du niveau de l'offre (stock de logements disponibles), de l'état de la demande, et du type de relation qui les unit. Par exemple, l'introduction par l'Etat de politiques d'aide à l'accessibilité à la propriété a pour effet d'amener une augmentation de la mobilité résidentielle des groupes sociaux visés par ces politiques.

Ces vagues de mobilité résidentielle à l'intérieur d'un sous-marché particulier, par le phénomène de "filtering", se répercutent ensuite, successivement, aux autres groupes sociaux moins favorisés. Le "filtering" est en effet le processus par lequel les groupes de faible revenu s'installent dans les logements laissés vacants par les classes favorisées et moyennes qui, insatisfaites de leur habitat, ont déménagé dans de meilleurs quartiers.

Le mécanisme de la mobilité résidentielle est illustré dans le schéma I. Ce cadre, valable pour chacun des sous-marchés, intègre les "besoins" (facteurs de mobilité mentionnés dans les études de comportement), le déclencheur que constitue la relation revenu-coût du logement, les contraintes tenant à l'offre de logements et à l'organisation générale de l'espace.

Pistes de recherche

Une approche quantitative permettra de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de l'existence à Montréal de sous-marchés du logement différenciés selon les groupes sociaux et ethniques. Une attention particulière sera ensuite portée au cycle de vie familial en tant que déclencheur de mobilité résidentielle. Ceci amènera à conceptualiser les sous-marchés du logement comme des réseaux de mobilité résidentielle présentant des trajectoires différentes selon le groupe social et ethnique; les ménages circulent dans ces réseaux au fur et à mesure de leur avancement dans le cycle de vie familial en raison des modifications de leurs besoins en logement et en environnement.

Ces réseaux ne sont pas figés; leur structure dépend de la conjoncture générale et évolue, en particulier, selon la quantité et la qualité des logements, les structures par âge,les modèles familiaux, la structure sociale (niveau d'éducation, catégories socio-professionnelles, niveau des revenus), les valeurs culturelles relatives à l'habitat et à l'environnement, etc. L'étude du passé récent (1971-1981) nous permettra de mettre en relation les modifications importantes de l'habitat durant cette période (nombre élevé de nouveaux logements, expansion de nouveaux types d'habitat) avec les modifications des caractéristiques démographiques (structure par âge et modèles familiaux), économiques (revenus, chomâge, travail des femmes), et socio-culturelles (niveau d'éducation, valeurs culturelles relatives à l'habitat et à l'environnement, etc.) de la population urbaine.

Les nouveaux espaces résidentiels viennent modifier la structure des réseaux de mobilité résidentielle et constituent des lieux privilégiés pour l'analyse de la relation entre l'offre et la demande en logements. Les questions suivantes pourront alors être abordées:

1) Les logements présentent-ils des caractéristiques semblables (type et coût des logements) à l'intérieur d'un même nouvel espace résidentiel, et d'un nouvel espace à l'autre?

2) Quelles sont les caractéristiques socio-culturelles, économiques, démographiques et ethniques des résidents de ces nouveaux espaces résidentiels?

3) Connaissant les pourcentages de logements vacants dans les sous-marchés, dans quelle mesure les nouveaux espaces résidentiels répondent-ils à une demande en logements des groupes sociaux qui les habitent et dans quelle mesure les politiques gouvernementales favorisant la construction résidentielle sont-elles responsables de ces nouvelles constructions?

SCHÉMA 1

CADRE DE MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE

(sous-marchés du logement)(1)

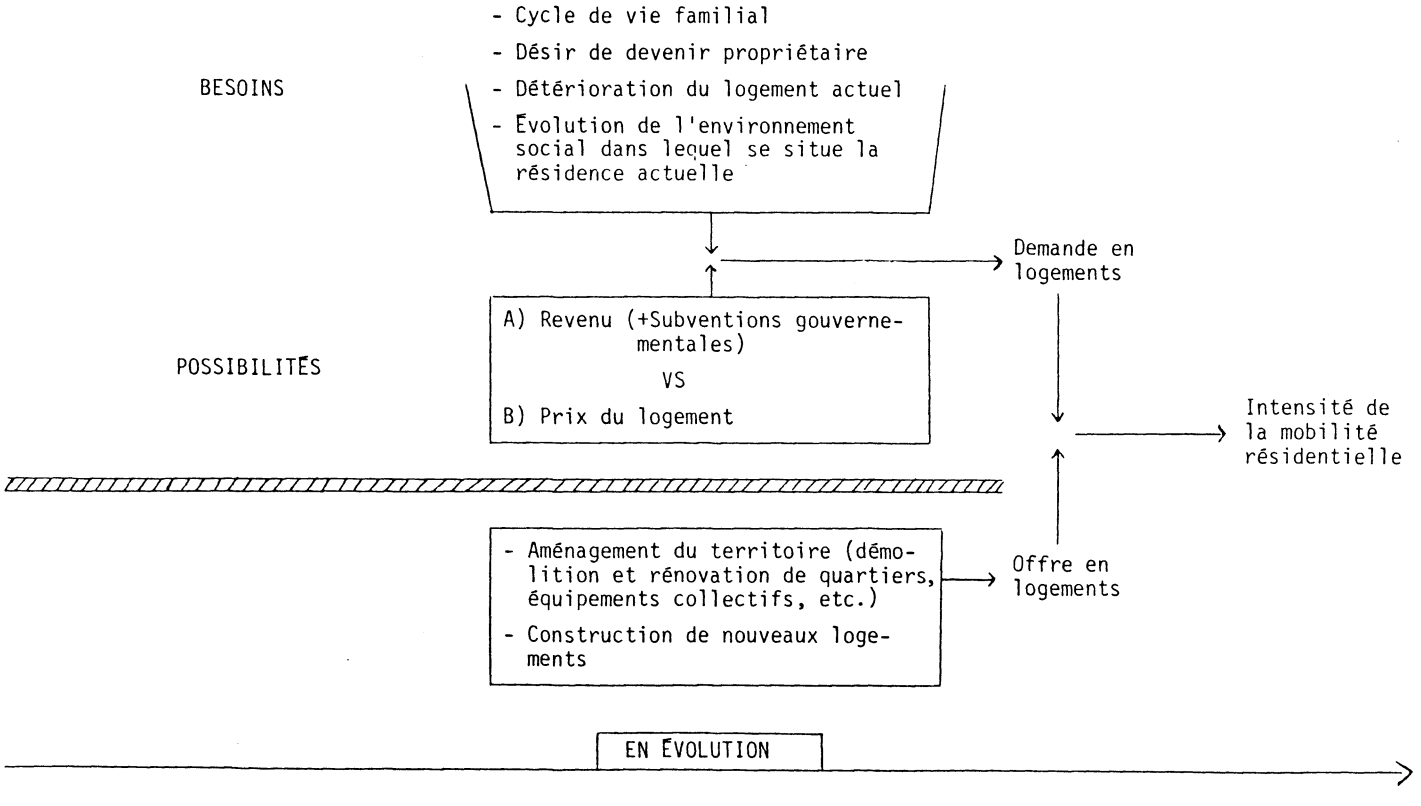

(1) Ce cadre est valable pour chaque sous-marché du logement défini par le groupe social d'appartenance et le groupe ethnique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAMS, John S., 1969. "Directional Bias in Intra-urban Migration", Economic Geography, 45, 302-323.

ALONSO, William, 1960. "A Theory of the Urban Land Market", Papers and Proceedings of the Regional Science Association, 6, 149-157.

CASTELLS, Manuel, 1973. La question urbaine, Paris, F. Maspéro, 451 p.

CLICHE, Pierre, 1980. Espace social et mobilité résidentielle; introduction à la géographie sociale de Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 183 p.

CRETE, Jean, 1978. "Le système urbain québécois, 1961-1971", Recherches sociographiques, XIX, 3, 349-363.

DIVAY, Gérard, 1981. "Les nouveaux espaces résidentiels de Québec: produit, producteurs, système de production", Recherches sociographiques, XXII, 2, 205-236.

FAUQUE, Richard, 1975. "Perception de la ville et imaginaire urbain", Espaces et sociétés, 16, 63-76.

FOGGIN, Peter et POLESE, Mario, 1976. La géographie sociale de Montréal en 1971, Montréal, INRS-Urbanisation, "Etudes et documents", no 1 43 p.

GREER-WOOTTEN, B., 1972. "Changing Social Areas in the Intra-urban Migration Process", La revue de géographie de Montréal, XXV, 271-282.

GUAY, Louis, 1978. "Les dimensions de l'espace social urbain: Montréal, 1951, 1961, 1971", Recherches sociographiques, XIX, 3, 307-348.

HARVEY, David, 1973. Social Justice and the City, Londres, Edward Arnold, 336 p.

HARVEY, David, 1976. "L'économie politique de l'urbanisation aux Etats-Unis", Espaces et sociétés, 17-18, 5-41.

KAIN, John F., 1962. "The Journey to Work as a Determinant of Residential Location", Papers and Proceedings of the Regional Science Association, 9, 137-160.

LANSING, John B. et KISH, Leslie, 1957. "Family Life Cycle as an Independant Variable", American Sociological Review, 22, 5, 512-519.

LAVIGNE, Marie, 1976. Les migrations intra-urbaines dans la zone métropolitaine de Montréal..., Montréal, INRS-Urbanisation, "Etudes et documents", no 2, 51 p.

LEE, Everett S., 1966. "A Theory of Migration", Demography, 3, 1, 46-57.

LEFEBVRE, Henri, 1968. Le droit à la ville, Editions Anthropos.

LONG, Larry H., 1972. "The Influence of Number and Ages of Children on Residential Mobility", Demography, 9, 3, 371-382.

LOJKINE, Jean, 1977. Le marxisme, l'état et la question urbaine, Paris, P.U.F., 362 p.

MOLOTCH, Harvey L., 1967. "Toward a More Human Human Ecology: an Urban Research Strategy", Land Economics, 43, 3, 336-341.

MUTH, Richard F., 1969. Cities and Housing: the Spatial Pattern of Urban Residential Land Use, Chicago, The University of Chicago Press, 355 p.

PAINCHAUD, Claude et POULIN, Richard, 1983. "Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise", texte à paraître, Département de sociologie, Université d'Ottawa.

PINÇON, Michel, 1981. "Habitat et modes de vie, la cohabitation des groupes sociaux dans un ensemble HLM", Revue française de sociologie, XXII, 523-547.

POLESE, Mario et CARLOS, Serge, 1978. L'écologie factorielle d'un système urbain, Montréal, INRS-Urbanisation, "Etudes et documents", no 13, 32 p.

PRETECEILLE, Edmond, 1975. Equipements collectifs, structures urbaines et consommation sociale, Paris, Centre de sociologie urbaine, 161 p.

ROSSI, Peter H., 1980. Why Families Move, Londres, Sage publications, 241 p.

SHEVKY, Eshref, et BELL, Wendell, 1973. Social Area Analysis, Westport, Conn., Greenwood Press, 70 p.

SMITH, Neil, 1979. "Toward a Theory of Gentrification: a Back to the City Movement by Capital, not People", Journal of the American Planning Association, 45, 538-548.

SPEARE, Alden Jr., 1970. "Home Ownership, Life Cycle Stage and Residential Mobility", Demography, 7, 4, 449-458.

SPEARE, Alden Jr., 1974. "Residential Satisfaction as an Intervening Variable in Residential Mobility", Demography, 11, 2, 173-188.

TOPALOV, Christian, 1974. Les promoteurs immobiliers, Paris, Mouton, 413 p.

VARADY, David P., 1983. "Determinants of Residential Mobility Decisions", Journal of the American Planning Association, 49, 2, 184-199.

VELTMAN, Calvin J., 1978. "La structure résidentielle des transferts linguistiques dans l'agglomération de Montréal", Recherches sociographiques, XIX, 3, 391-401.

VERRET, Michel, 1979. L'espace ouvrier, Paris, Armand Colin, 231 p.

WOLPERT, Julian, 1965. "Behavioral Aspects of the Decision to Migrate", Papers of the Regional Science Association, 15, 159-169.